



SDK RESSOURCEN
INNOVATIOUN
NOHALTEGKEET
CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®



Code de conduite



Remarques préliminaires

Chers collaborateurs* et partenaires d'OSL – Oeko-Service Luxembourg S.A. / chargé de mission de la mise en œuvre opérationnelle de l'action SuperDrecksKëscht®

nous avons le plaisir de pouvoir vous présenter notre code de conduite. Ce document reflète non seulement notre modèle, mais aussi nos valeurs fondamentales, qui constituent le fondement de notre culture d'entreprise. Il décrit la manière dont nous souhaitons travailler, aujourd'hui et demain, pour assurer durablement la réussite de notre entreprise.

Nous sommes fermement convaincus que nous ne pourrions atteindre nos objectifs que tous ensemble. Chacun d'entre nous porte une responsabilité personnelle dans le fait de s'acquitter de sa mission avec intégrité, respect et professionnalisme. L'ouverture et la transparence ne sont pas pour nous des mots vides de sens, mais des principes de vie, que nous ancrons dans l'ensemble de nos actions et de nos décisions.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons réussir que si nous agissons toujours dans le respect de la loi et que si nous adoptons une conduite correcte au plan éthique. Ce code de conduite est un document vivant, qui doit nous aider à atteindre nos objectifs communs. Il ne s'agit pas seulement d'une ligne directrice, mais aussi d'une boussole qui nous guidera en toutes circonstances.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien dans la mise en œuvre de ces principes fondamentaux. Ensemble, nous allons concrétiser notre vision et créer un avenir durable pour notre entreprise.

*Afin de faciliter la lecture du présent rapport, la forme masculine générique est utilisée pour tous les pronoms et substantifs se référant aux personnes. Les désignations de personnes présentées dans le rapport sous la forme masculine générique peuvent ainsi concerner en réalité aussi bien des hommes que des femmes, et autres.



Hans Peter Walter
Directeur général

Thomas Hoffmann
Délégué RSE

Frank Fellens
Direction

Alexander Zens
Président du comité d'entreprise

Comportement vis-à-vis des collègues et des collaborateurs

Conditions de travail et égalité de traitement

Au sein de la société Oeko-Service Luxembourg (OSL), il nous tient particulièrement à cœur d'entretenir une culture d'entreprise marquée par l'égalité des chances, la confiance et le respect mutuel. La discrimination, le harcèlement et les comportements irrespectueux ne sont pas tolérés au sein de notre entreprise. Nous traitons tous les collaborateurs de manière équivalente et juste, indépendamment de leur sexe, âge, couleur de peau, culture, origine ethnique, identité sexuelle, handicap, appartenance religieuse ou convictions.

Droits humains

Que ce soit chez OSL ou chez ses fournisseurs, nous refusons toute forme de travail des enfants et de travail forcé. Tous les collaborateurs doivent avoir dépassé l'âge minimum légal. Nous nous assurons que tous les employés reçoivent une rémunération appropriée, qui soit au moins égale aux normes légales locales et nationales. Nous soutenons le principe « à travail égal, salaire égal », afin de garantir que tous les collaborateurs soient rémunérés de la même manière pour un travail de valeur égale, indépendamment de leur sexe ou d'autres caractéristiques individuelles.

Protection du travail et de la santé

Nous accordons une grande importance à la sécurité et à la santé de nos collaborateurs. Le strict respect des règles de sécurité est une obligation pour chaque collaborateur afin d'éviter tout risque ou accident. Il est attendu de tous les collaborateurs qu'ils contribuent activement à la sécurité sur le lieu de travail et qu'ils soient attentifs aux sources de dangers potentielles. Il incombe à chaque cadre dirigeant de guider et d'aider les collaborateurs dont il a la charge à assumer cette responsabilité, afin de garantir un environnement de travail sûr.

Comportement dans l'environnement professionnel

Concurrence loyale

La société Oeko-Service Luxembourg (OSL) s'engage à ne pas accepter d'accords sur les prix. Il est important de maintenir des relations éthiquement justifiables avec les collaborateurs, les fournisseurs et les autres partenaires, afin de garantir une concurrence loyale. Nous évitons tout conflit entre intérêts privés et professionnels. Nous prenons des décisions objectives sur la base de critères factuels et nous ne nous laissons pas influencer par des intérêts personnels.

Interdiction de toute corruption ou pots-de-vin

Nous ne tolérons aucune corruption ni aucun pot-de-vin dans les transactions commerciales. Les collaborateurs ne doivent exercer aucune influence sur les partenaires commerciaux. Tous les collaborateurs sont tenus de décider et d'agir sans être influencés par des intérêts personnels. En outre, les dispositions du droit pénal en matière de corruption doivent également être respectées. La direction, les cadres dirigeants et tous les autres collaborateurs doivent être conscients des risques importants qu'un cas de corruption peut entraîner, tant pour l'entreprise que pour eux personnellement.

Éviter les conflits d'intérêts

Il est essentiel que les activités professionnelles et les décisions des collaborateurs soient indépendantes de tout intérêt personnel et de toute relation avec des fournisseurs, des clients, des partenaires, d'autres personnes ou collaborateurs. Toutes les actions doivent être menées dans le meilleur intérêt de l'entreprise, afin de garantir un comportement économiquement responsable. Tout conflit d'intérêts doit être traité de manière transparente, afin de garantir que les décisions soient prises sans être influencées par des relations personnelles ou des avantages individuels.

Respect de la loi

Le respect de la loi est un élément fondamental pour notre entreprise. Notre code de conduite impose à l'ensemble des collaborateurs de respecter toutes les lois et dispositions légales en vigueur. Nous considérons le respect de la loi comme un élément fondamental de notre culture d'entreprise et de notre responsabilité éthique. Nous favorisons un environnement, au sein duquel le respect de la loi est considéré comme un principe fondamental et chaque employé est encouragé à demander immédiatement assistance et clarification en cas de confusion ou de doute quant à la légalité des actions menées.

Traitement de l'information

Protection des données

Notre entreprise prend très au sérieux la protection des données à caractère personnel de ses collaborateurs, fournisseurs et clients. Nous attachons une grande importance à la gestion responsable des informations sensibles. Il est interdit de collecter ou de traiter des données à caractère personnel sans autorisation légale ou sans le consentement exprès des personnes concernées.

Confidentialité

Tous les collaborateurs doivent utiliser les informations confidentielles uniquement dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles et à des fins commerciales. Il est strictement interdit d'utiliser des données confidentielles à des fins personnelles ou de les partager avec des parties externes. Nous attendons de tous les collaborateurs et fournisseurs qu'ils respectent et appliquent les directives et les contrats de l'entreprise en matière de confidentialité et de sécurité des informations.

Traitement des actifs de l'entreprise

Les biens et les ressources de l'entreprise sont utilisés avec soin et sont protégés contre la perte, le vol ou l'utilisation abusive. La propriété intellectuelle est un avantage concurrentiel déterminant pour notre entreprise et elle est défendue contre tout accès non autorisé depuis l'extérieur.

L'utilisation des biens de l'entreprise, qu'ils soient matériels ou immatériels, se fait exclusivement à des fins professionnelles et non pour des intérêts personnels, sauf autorisation expresse. En ce qui concerne les déplacements professionnels, nos collaborateurs sont responsables, en collaboration avec leurs supérieurs hiérarchiques, d'une planification économique et appropriée, qui tienne compte à la fois des aspects de temps et de coûts.

Durabilité et protection de l'environnement

La protection durable du climat et de l'environnement, ainsi que la préservation des ressources, occupent une place centrale dans les préoccupations de la société Oeko-Service Luxembourg (OSL), qui, depuis sa création, s'est fixé pour objectif d'utiliser et d'appliquer les informations les plus récentes, afin de voir se réaliser une gestion durable des ressources au sens écologique et économique du terme, avec une qualité de haut niveau. Avoir pris conscience de cette mission permet d'assumer un rôle de modèle dans la réorganisation écologique de la société. Cette fonction de modèle doit devenir un moteur pour toutes les parties impliquées dans l'économie nationale sur la voie de la préservation de l'environnement et de l'efficacité des ressources.

Il est de notre responsabilité d'agir dans le respect de l'environnement et de prendre des mesures visant à apporter une contribution écologique positive. Il est donc attendu de tous les collaborateurs qu'ils utilisent l'énergie et les ressources de manière attentionnée et responsable dans le cadre de leurs activités.

Nous encourageons le développement des énergies renouvelables pour notre approvisionnement en énergie et nous prenons des mesures pour minimiser autant que possible l'impact sur l'environnement et le climat. Nous prenons au sérieux nos obligations en matière de développement durable et de protection de l'environnement et nous attendons de nos fournisseurs, partenaires commerciaux et sous-traitants qu'ils s'engagent également en ce sens.

Respect de notre code de conduite

Chaque collaborateur est responsable du respect des directives contenues dans notre code de conduite et des lignes directrices de l'entreprise. En cas de doute sur le respect des obligations susmentionnées, le collaborateur doit s'adresser à son supérieur hiérarchique. Ils sont les premiers interlocuteurs en cas de questions et ils veillent à ce que tous les collaborateurs connaissent, comprennent et appliquent le code de conduite.



La société Oeko-Service Luxembourg SA

chargé de mission, sur la base de l'amendement de la loi du 25 mars 2005 relative au fonctionnement et au financement de l'action SuperDrecksKëscht®, pour la mise en œuvre de cette dernière

Zone Industrielle Piret

L-7737 Colmar-Berg

Tél. : +352 488 216 1

info@sdk.lu

www.sdk.lu

Certifié : EMAS · ISO 14001 · ISO 14024 · ISO 21001 · Label RSE (INDR) · RAL-GZ 728 · REDCert